

AVRIL DES FEMMES EN IRAN



Commission des Femmes
du CNRI

Conseil national de la Résistance iranienne



L' Iran en avril, au printemps, à l'heure où les fêtes du
Nouvel An iranien se termine (20 mars-1er avril).

Mais pour les femmes qui vivent dans un régime
fondé sur la misogynie, il n'y a pas de printemps.

A chaque jour sa bataille, à chaque choix son combat.

Voici en quelques pages, en quelques dates du mois
d'avril, un Iran qu'aucune agence de tourisme ne
montrera, qu'aucun journaliste ne filmera et sur lequel nul
n'écrira.

Cependant au fil des pages, on sent bien que les femmes
résistent, qu'elles sont persévérantes.

Ce sont elles le moteur du changement, ce sont elles la
réponse à l'intégrisme islamiste qui leur a déclaré la guerre.



Le 4 avril

Arrestations d'écologistes

Des écologistes ont été arrêtées lors d'une réunion le 1er avril au parc Laleh de Téhéran en défense des droits des animaux et de la protection de l'environnement.

Le rassemblement s'est déroulé lors de la fin des célébrations du Nouvel An iranien qui dure 13 jours.

Elles devaient se rassembler à 14h devant le parlement des mollahs. Cependant elles ont été dispersées par les forces de sécurité et se sont rabattues sur le parc Laleh.

Dans le parc, des agents en civil ont filmé leur rassemblement avant d'en arrêter plusieurs, y compris une actrice, Hediye Tehrani. Elles ont été emmenées vers une destination inconnue.





Le 5 avril

Trois ans de prison pour Facebook

Nahid Gorji, internaute active sur les réseaux sociaux, a été condamnée à trois ans de prison par la cour d'appel en Iran.

Nahid Gorji avait été arrêtée le 11 octobre 2014. Au bout de deux semaines, les autorités avaient placé le prix de sa libération à une caution de 400 millions de tomans, ce que sa famille ne pouvait déboursier.

Selon ses proches, la raison de son arrestation était ses activités dans les réseaux sociaux sur internet, parce qu'elle ne mène aucune activité politique.

En raison d'une forte dépression et de conditions psychologiques épouvantables dont elle souffrait en prison, elle avait libérée un an après son arrestation.

Va-t-elle devoir retourner en cellule pour crime de Facebook?





Le 5 avril

94 meurtres de femmes en un an

Les journaux en Iran ont rapporté pour l'année iranienne qui vient de s'écouler (21 mars 2015 au 19 mars 2016) au moins 94 meurtres de femmes.

Dans un article à ce sujet, le site officiel Khabar Online écrit : "On ne sait pas combien de ces assassinats sont des crimes 'd'honneur', car les raisons avancées dans la presse sont des '*relations illégales*', '*suspicion*' et '*protection de son honneur*'."

D'après Khabar Online, plus de 97% des victimes de tous les meurtres rapportés dans la presse sont des femmes.

(Sur la photo, cette jeune femme tient une pancarte qui dit: « condamnons les meurtres de femmes, quel qu'en soit le prétexte.»)





Le 5 avril

Délit de Nouvel An

Sheila Mohammadi, une militante des droits civils de la ville de Sanandaj, dans l'ouest de l'Iran, a été convoquée par les forces de sécurité pour sa célébration du Nouvel An iranien, Norouz, qui se fête le 20 mars en Iran, selon le site officiel Maf news.

Les forces de sécurité se sont rendues chez Mme Mohammadi le 21 mars pour lui remettre une convocation au parquet de Sanandaj pour "trouble à l'ordre public".

Mme Mohammadi était l'une des organisatrices de la célébration du Nouvel An dans le village of Qasriyan près de Sanandaj. On l'a menacée d'arrestation si elle ne se rendait pas à la convocation.

Elle a déjà été interrogée par les forces de sécurité dans le passé en raison de ses activités civiles et écologiques.





Le 7 avril

Assassinée pour ses activités sur internet

Un homme à Téhéran a assassiné sa femme à cause de ses activités sur Internet et parce qu'elle refusait de quitter son travail comme il le lui demandait.

Citant le mari meurtrier, le site officiel Alef rapporte :

« La nuit de l'incident, nous nous étions disputés pendant de longues heures. A 3 heures du matin j'ai dissous des dizaines de pilules dans un verre d'eau et j'ai dit à ma femme de le boire. J'étais très en colère. Elle a refusé. Alors je l'ai étranglé avec une corde jusqu'à ce qu'elle meure. »

Sous le régime des mollahs, on emprisonne et torture des gens pour leurs activités dans les réseaux sociaux.

La loi autorise un homme à empêcher sa femme d'avoir un emploi hors du domicile.

Les violences faites aux femmes ne sont pas un délit et ne sont pas punies. Selon les lois des mollahs, si un homme tue sa femme et verse à sa belle-famille la moitié du prix du sang, il ne sera pas exécuté. C'est pourquoi ce genre de crime est la conséquence naturelle des lois du régime iranien.



Le 7 avril

« Une femme bonne est une femme morte »

« Les femmes ne sont pas des pots pour se briser. N'hésitez pas à les frapper. Une femme bonne est une femme morte. »

C'est ce qui est écrit à l'arrière de cette voiture d'un agent du régime en Iran pour promouvoir la violence contre les femmes.

Cette conception perversie est enracinée dans la vision barbare des mollahs qui ont institutionnalisé la misogynie dans leurs lois et dans la société, encourageant les agressions femmes à l'acide et les coups sous n'importe quel prétexte, comme être « mal-voilée ».



Le 9 avril

La prison pour une demande de grâce

Narguesse Farhadizadeh a été convoquée au parquet de la prison d'Evine pour purger sa peine d'un an d'incarcération. Son avocat l'a informée qu'elle devait se présenter en prison avant juin 2016.

Narguesse avait été arrêtée le 8 octobre 2014 avec d'autres partisans du Dr Mohammad Ali Taheri, fondateur d'un groupe ésotérique et adepte de la médecine douce, alors qu'ils se rendaient au parlement pour remettre une lettre en soutien au Dr Taheri et protestant contre sa peine de mort.

Elle avait ensuite été condamnée à un an de prison et trois coups de fouet pour « troubles à l'ordre public ».



Le 9 avril

Mal-voilée pire qu'un détournement de fonds

Ahmed Alamol-Hoda, imam du vendredi et représentant du guide suprême dans une province du nord-est de l'Iran, n'a pas hésité à déclarer qu' « être mal-voilée est pire que détourner des fonds ».

Il a essayé de minimiser les détournements de fonds astronomiques opérés par les autorités en Iran en s'en prenant aux femmes, le bouc -émissaire par excellence des mollahs:

« Quand un homme détourne la richesse de la population, ou dit quelque chose d'interdit, ou regarde quelqu'un avec concupiscence, il commet un péché mais cela ne porte de tort qu'à lui-même (!). Mais quand une femme est mal-voilée, ça c'est un péché qui transforme les gens en instrument dans les mains du démon et qui trompe tout le monde.»

C'est le site Khabar Online qui a repris ses propos.





Le 10 avril

Licenciement des « mal-voilées »

Le mollah Nouri Hamedani en Iran a appelé au licenciement des femmes dans les administrations si elles ne respectent pas le code vestimentaire obligatoire.

“Si le président et tous les ministres soulignaient qu’il faut licencier chaque femme mal-voilée, le problème du respect du voile dans la société serait réglé.» Il a fait cette déclaration dans une réunion avec le président de la chambre de commerce.

Cet appel a été lancé malgré les sévères mesures restrictives qui existent déjà contre les femmes dans ce pays.





Le 10 avril

Coupe à la garçonne

Afin d'éviter une amende pour être « mal-voilée » au volant, les Iraniennes se font des coupes masculines pour ressembler aux hommes et ne pas avoir à se couvrir en voiture sur la route.

L'agence officielle Fars a publié un article ce 10 avril 2016, débordant de fureur devant la résistance des femmes au code vestimentaire obligatoire qui empoisonne leur vie.

« Ces derniers temps, dit l'article, des femmes mal-voilées au volant ont trouvé le moyen de rester mal-voilées et d'échapper en même temps aux agents de l'application de la loi (...) Elles ont trouvé comment ne pas porter de châle ou de foulard, et de ne pas se faire confisquer la voiture par la police. Elles se font couper les cheveux aussi court que les hommes pour que la police ne puisse pas distinguer de loin s'il s'agit d'hommes ou de femmes et donc arrêter leur véhicule. »





Le 11 avril

Chef, elles ont des leggings !

«**C**hef nous sommes entourés d'ennemies, les foulards sont tombés. Elles visent nos coeurs et nos esprits. Nous avons de lourdes pertes. Les manteaux n'ont plus de boutons, ils ont des manches courtes. Chef, leur nouvelle arme c'est des leggings... Chef vous me recevez ? Cheeeef !!!!»

C'est la nouvelle propagande en Iran qui fait passer la femme pour l'ennemi et qui se traduit sur cette affiche où un soldat contacte son supérieur sur le front.

Le régime obsédé par la répression des femmes, ne sait plus à quel diable se vouer pour les contraindre à se plier au code vestimentaire obligatoire.



Le 14 avril

Emprisonnée pour internet

Sahar Eliyassi, 21 ans, est détenue à la prison d'Arak dans le centre de l'Iran pour ses activités sur les réseaux sociaux et « insulte au sacré ».

Elle a été arrêtée en décembre dernier. Elle avait déjà été arrêtée une fois pour avoir manifesté en mars 2015. Elle était accusée alors d'«insulte au guide suprême».

Sahar attend le verdict de la cour d'appel.



Le 14 avril

Trois femmes exécutées

Le 14 avril, une femme a été exécutée dans la ville de Kachmar dans le nord-est de l'Iran et deux autres exécutées dans la ville de Birjand dans l'est du pays.

La femme pendue à Kachmar s'appelait Ameneh Rezayan, elle avait 43 ans.

Les deux autres exécutées, l'ont été avec un groupe de cinq hommes.

Ces huit exécutions saluaient le départ de Matteo Renzi, le premier ministre italien, d'Iran et l'arrivée de Federica Mogherini deux jours plus tard. La Haute représentante des affaires étrangères de l'Union européenne, n'a pas eu un mot de condamnation.



Le 14 avril

Pas de sponsor pour les sportives en Iran

Farnaz Esmâëlzadeh est championne d'escalade et d'alpinisme et remporte des médailles depuis des années en Iran. Elle a commencé à l'âge de 13 ans et cela fait douze ans qu'elle fait partie de l'équipe nationale. L'Iran est un pays de montagne et les filles pratiquent les sports d'altitude parce qu'à une certaine hauteur, il n'y a plus de milice pour les harceler. Autant dire que sur les sommets, les femmes respirent.

Farnaz n'a bénéficié d'aucune aide, comme beaucoup de sportives, parce qu'elle est une femme. « Personne ne m'a entraînée, j'ai tout appris toute seule » sur vidéo et dans des livres, explique-t-elle dans une interview sur Iran Wire, un site officiel, le 14 avril. Farnaz est confrontée à la dure réalité du financement de son sport. En Iran pas de sponsor pour les sportives.

« Quand on fait de la compétition dans l'équipe nationale on est sportive professionnelle et on vit de ses talents. Mais pas en Iran. Je n'ai jamais été rémunérée », déplore-t-elle. Même en qualité d'entraîneur, elle n'a reçu aucun salaire. Elle a fait de la compétition au Canada et a remporté une médaille d'argent, et cependant c'est elle qui a dû payer son billet d'avion. La fédération n'a pas déboursé un centime pour cette «femme».

« Je n'ai aucun sponsor. Les hommes n'ont aucun mal à en trouver. Tous les hommes de l'équipe nationale ont des sponsors, mais pas les femmes à cause de ce que nous portons pour grimper.»

« En salle, la plupart des heures sont réservées aux hommes. Les murs d'escalade au gymnase existent partout à l'extérieur, mais les femmes ne sont pas autorisées à les utiliser ; ils avancent des problèmes de sécurité...»

« Il ne reste que trois semaines avant les compétitions mondiales, si je ne trouve pas de sponsors, je serai incapable d'y participer.»





Le 16 avril

7000 agents en civils lâchés contre les femmes

Avec l'arrivée de Federica Mogherini en Iran le 16 avril, et son voile de mousseline bleu sur la tête, le régime iranien a lancé une nouvelle campagne contre les femmes ce jour-là dans la capitale. Au cas où les Iraniennes auraient voulu copier la tenue et les cheveux qui dépassaient de la Haute représentante de l'Union européenne.

Les patrouilles du vice ont été postées devant les centres commerciaux, sur les places, en embuscade sur les autoroutes et les avenues très fréquentées. Elles visent les femmes en général, « mal-voilées » dans la rue, « plus du tout voilées » en voiture et celles qui écoutent de la musique dans leur véhicule, les agents s'occupent aussi de celles qui ont un animal de compagnie dans la rue !!!

Des témoins affirment qu'en plus d'une avalanche d'amendes, de nombreux véhicules ont été confisqués.

Il existe 26 organes chargés du contrôle de la tenue vestimentaire des femmes en Iran.





Le 18 avril

Les enseignantes manifestent

Un grand nombre d'enseignantes se sont rassemblées à Téhéran pour protester contre leurs bas salaires sous le seuil de pauvreté.

La majorité des enseignants ayant manifesté ce jour-là étaient des femmes.

Elles scandaient « le seuil de pauvreté = 3 millions de tomans, nos salaires = 1 million de tomans ».





Le 25 avril

Une femme exécutée à Sari

La 68ème sous la présidence de Rohani

Le régime iranien a exécuté une femme de 27 ans dans la prison de Sari, au nord de l'Iran, le 25 avril 2016.

Les médias d'Etat ont annoncé cette exécution sans mentionner le nom de la victime, identifiant la victime par ces seules initiales : Z. Ch., selon les informations du Procureur Asdollah Jafari de la ville. Le nom complet de la victime est Zeinab Chamani.

Mme Sholeh Pakravan, mère de l'héroïne Reyhaneh Jabbari pendue pour avoir tué l'homme qui tentait de la violer, a fait référence à cette exécution sur son compte Facebook :

« Selon ses proches, elle a été sévèrement torturée. Sur toutes les confessions obscures qu'une jeune fille peut faire quand dans des interrogatoires et sous d'horribles tortures, seules celles à son encontre ont été acceptées... Je ne dirai pas à sa mère d'être patiente, parce que c'est impossible. Je ne dirais pas que sa tristesse s'apaisera et qu'elle s'y habituera. Ça n'arrivera jamais... Je dis seulement qu'elle aura à choisir la façon de vivre le reste de ses jours. Soit se murer chez elle et souffrir dans les regrets et les larmes, soit rejoindre les militantes de « Non aux Exécutions ». Elle peut essayer de sauver d'autres filles du cauchemar de la potence ».





Le 26 avril

2,5 millions de demandeuses d'emploi

Plus de 2,5 millions de femmes demandeuses d'emploi en Iran vivent dans une grande pauvreté.

C'est une ex-députée des mollahs, Soheila Jelodar-Zadeh, qui en a fait l'annonce le 25 avril. Elle a affirmé que le manque de sécurité de l'emploi est un problème majeur pour les femmes en Iran.

« Depuis la révolution, on ne sait toujours pas si une femme doit travailler ou pas, a-t-elle déclaré. La plupart des femmes qui travaillent n'ont pas de contrats d'embauche et si elles en ont un, c'est uniquement pour une brève période d'un à trois mois.»

Il faut savoir qu'en Iran, les contrats d'embauche consistent en une feuille blanche que la personne recrutée doit signer...





Le 26 avril

La tombe ou la mode

A l'affiche dans la ville de Sari dans le nord de l'Iran, la campagne contre les femmes avec ce poster qui en dit long sur les intentions et la vision des mollahs :

« Au lieu de penser à porter un manteau ajusté, les filles feraient mieux de penser à une tombe ajustée. »





Le 27 avril

Fouettée en public

Une femme a été fouettée en public dans la matinée du 27 avril 2016, dans la ville de Golpayegan, au centre de l'Iran. Elle a été identifiée par ses initiales S.T.

Elle avait été arrêtée et emprisonnée quatre ans auparavant pour des relations hors mariage avec un autre homme et complicité d'homicide contre son mari.

Elle avait été condamnée à 15 ans de prison et 100 coups de fouet.

C'est l'agence Seratnews.fr qui a rapporté que la sentence avait été appliquée.

Cela faisait des années que le régime iranien n'avait pas fouetté de femmes en public.

Ce chatiment s'inscrit dans la nouvelle chasse aux femmes lancée par le gouvernement Rohani avec 7000 agents en civils déversés dans les rues de Téhéran pour repérer celles qui ne respectent pas le code vestimentaire obligatoire.



Le 28 avril

Refus de soins en prison

La prisonnière politique Sedigheh Moradi attend une réponse des autorités à sa demande d'appel après cinq ans derrière les barreaux sans la moindre autorisation de sortie.

Elle a été arrêtée le 1 mai 2011, et condamnée à dix ans de prison pour aide et collaboration avec l'OMPI, la principale opposition démocratique au régime des mollahs.

Mme Moradi, 53 ans, qui a déjà connu la prison politique dans les années 1980, souffre de graves problèmes médicaux, comme des ruptures de tendons et du ménisque, ainsi qu'une sciatique qui n'ont cessé de s'aggraver en raison de l'emplacement de la section des femmes dans la prison d'Evine à Téhéran, où elle doit monter et descendre des escaliers constamment.

Mme Moradi a besoin d'être hospitalisée pour déterminer si elle a besoin de kinésithérapie ou de chirurgie.

Les autorités la privent de soins. Une méthode courante de torture des prisonniers politiques.





Le 30 avril

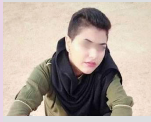
En prison pour refus de baise-main au mollah

L Parce qu'elle a refusé de baiser la main du représentant du guide suprême des mollahs en Iran, Elmira Khamachi, élue municipale de Tabriz dans le nord-ouest du pays, est en prison depuis plus de 50 jours. Diplômée d'un doctorat en Gestion, elle a aussi refusé le tchador, voile qui couvre le corps des pieds à la tête.

Mieux, elle a rejeté le budget alloué aux gardiens de la révolution quand elle présidait la commission du budget de la ville. La goutte qui a fait déborder le vase.

Elle a été arrêtée avec cinq autres personnes, jetée à l'isolement sous la torture dans un centre de sécurité des gardiens de la révolution.

Pour se justifier, les autorités l'ont accusée de tous les maux, notamment de détournement de fonds.



Commission des Femmes
du CNRI

Facebook: CNRIFemmes
Twitter : @CNRIFemmes